

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017**

Nombre des conseillers
élus en fonction : 11

Sous la présidence de M. Paul FISCHER, Maire

Le Conseil municipal de WILDERSBACH s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie le 30 mai 2017 sur convocation adressée par le Maire le 22 mai 2017.

Etaient présents : Mme BAUER Myriam, M. FISCHER Paul, Mlle JEANNIARD Myriam, M. HALTER Etienne, M. LUX Martial, M. MALAISE Damien, M. MATHIS Jean-Marc, M. MICHEL Jacques, M. WIDLOECHER-LOUX Patrick.

Absente excusée : Mlle LUDWIG Michèle.

Absent non excusé : M. WALTER Emmanuel.

Le Conseil a désigné pour secrétaire M. VALENTIN Maurice, attaché territorial.

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

2) DEPART DU LOGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE DE M. LOIC MAETZ

Le maire porte à la connaissance du Conseil municipal le courrier de Monsieur Loïc MAETZ du 20 avril 2017 informant la commune de son souhait de quitter le logement communal qu'il occupe à l'Ancienne Ecole, 65 rue de Leyde, à compter du 20 juillet 2017. Le loyer du mois de juillet (399,54 €) sera donc facturé au prorata de 19/31^{ème}, soit 244,88 €.

Le Conseil municipal prend acte du départ de l'intéressé de ce logement dans les conditions indiquées.

3) TRAVAUX COMMUNAUX

3.1) MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ETUDE

Dans le cadre de l'aménagement programmé pour l'accessibilité de la mairie conformément à la procédure AD'AP en cours, le maire porte à la connaissance du Conseil municipal la proposition d'étude émanant de l'architecte M. Michel KOHL d'un montant de 1.200,00 € hors taxes. Ce forfait comprend le relevé et établissement des plans ainsi que le montage du dossier administratif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à signer tous documents à cet effet.

3.2) DEVIS ACCESSIBILITE MAIRIE

Différents devis ont été réceptionnés pour les futurs travaux d'aménagement liés à l'accessibilité de la mairie pour un montant global d'environ 40.000,00 € hors taxes. Des précisions étant encore à apporter sur les offres concernant la porte d'entrée extérieure, le dossier sera revu pour validation définitive lors d'une prochaine séance.

3.3) TRAVAUX AU TEMPLE

Suite à l'entretien annuel du système des cloches et horloge, il s'avère nécessaire de mettre en place un dispositif assurant la protection individuelle en installant une « ligne de vie stop chute » afin de sécuriser l'ascension sur l'échelle en place.

Le devis présenté à cet effet par la Société BODET de Vendenheim s'élevant à 590,40 € TTC, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le maire à valider la proposition.

3.4) VOIRIE

Suite à la réception du devis de la Société A.M. BATIMENT de Wisches en vue de la réfection d'un mur de soutènement rue de la Perheux, d'un montant de 61.322,51 € hors taxes pour l'ensemble de l'ouvrage, une nouvelle offre mise à jour de ce devis est sollicitée tenant compte uniquement, dans un premier temps, de la partie de mur la plus abîmée, depuis le départ de la voirie.

D'autres travaux sont à envisager en parallèle, selon les devis qui seront présentés ultérieurement, à savoir une remise en état d'un mur rue des Charbonniers et le remplacement par un simple muret du mur écologique situé sous la mairie, en bordure de la rue de Rothau.

4) CONCOURS FLEURISSEMENT 2017

Le concours de fleurissement est renouvelé et le jury communal passera à une date à déterminer fin juillet.

5) COMMUNICATIONS – DIVERS

A) FETE NATIONALE

Une cérémonie se tiendra comme traditionnellement le jour de la Fête nationale à 10 h 30 devant la mairie.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres du Conseil municipal,